

COMMUNIQUE de PRESSE

Hébergement d'urgence Plan hiver 2016/2017 **Appel à la vigilance renforcée** **Du mardi 24 janvier 15h au jeudi 26 janvier 10h**

Cette année encore, l'accueil en hébergement d'urgence durant la période hivernale entre le 1^{er} novembre et fin mars est renforcé.

En raison des prévisions qui annoncent des conditions météorologiques inhabituelles et particulièrement difficiles (températures négatives...), **le préfet du Morbihan a demandé à ses services de renforcer leur vigilance en direction des personnes en situation de vulnérabilité.**

La **mobilisation de tous les moyens de veille, d'accueil et d'hébergement est assurée** pour venir en aide aux personnes sans abri. **Des maraudes sociales sont prévues quotidiennement** ainsi que **la plus grande attention aux signalements de personnes en détresse.**

La **vigilance renforcée** est activée pour la période suivante :

du mardi 24 janvier 15h au jeudi 26 janvier 10h

Un point sur les conditions météorologiques sera fait à l'issue de cette période qui validera une prolongation de la vigilance renforcée ou la levée de celle-ci.

Pour tout signalement ou demande d'hébergement, contacter le 115, numéro unique d'appel.



morbihan.gouv.fr



[@prefet56](https://twitter.com/prefet56)



Préfet du Morbihan